

# Une réunion riche en conseils sur la transmission forestière

L'Association forestière de Rambervillers à Dompierre, section de Fransylva Vosges, a invité ses adhérents à une réunion d'information sur le sujet de la transmission des biens forestiers à la salle polyvalente de Bult. Soixantequinze propriétaires forestiers privés ont profité des conseils d'Éric Tenette, notaire nancéien, et d'Aurélien Haaz, expert forestier implanté en Grand Est.

Anticiper sa succession peut être utile pour limiter les frais, mais surtout pour motiver la nouvelle génération à la gestion durable des forêts. Ces sujets liés à la transmission du patrimoine forestier concernent tous les propriétaires de forêt, quelle que soit la surface con-

cernée. C'est d'ailleurs un axe à développer pour permettre la dynamisation de la gestion en «petite forêt privée».

La réunion était dynamique, ponctuée de nombreuses questions des participants, curieux d'en savoir plus sur les démarches à privilégier. Faut-il opter pour une donation simple ou une donation-partage? À quel âge est-ce le plus judicieux de transmettre? Quels avantages fiscaux peut-on espérer, et quelles contraintes cela implique-t-il? La création d'un groupement forestier est-elle vraiment pertinente? Enfin, quels sont les droits et devoirs respectifs d'un usufruitier et d'un propriétaire? Le tout a nourri des échanges riches et concrets.



Une soixantaine de propriétaires ont pu échanger avec un notaire et un expert forestier.